Séance du collège délibératif

Jeudi 12 novembre 2020 14 h 00 - 16 h 30

Destinataires:

I. Adenot – E. Bouvet – P. Cochat – C. Geindre – C. Grouchka – V. Paris – C. Saout Cabinets du Ministère des Solidarités et de la Santé et de la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées

Ordre du jour

Délibérations

Décisions

- 1. Décision portant nomination d'une vice-présidente à la commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- 2. Rapport : Critères d'éligibilité des centres implantant des TAVIs

Avis

- 3. Avis relatif à l'inscription sur la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale des actes d'implantation d'un iris artificiel
- 4. Avis relatif à l'inscription sur la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale de l'acte d'ablation d'un iris artificiel
- 5. Avis relatif à l'inscription sur la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale de l'acte de repositionnement d'un iris artificiel
- 6. Avis relatif à la prise en charge dérogatoire de l'implant sous-rétinien PRIMA BIONIC VISION SYSTEM en application de l'article L. 165-1-1 du code de la sécurité sociale
- 7. Avis relatif à la prise en charge dérogatoire du dispositif SUNRISE en application de l'article L. 165-1-1 du code de la sécurité sociale
- 8. Avis relatif à la prise en charge dérogatoire du système d'endoprothèse coronaire ABLUMINUS DES+ en application de l'article L. 165-1-1 du code de la sécurité sociale
- 9. Avis relatif à la prise en charge dérogatoire du test fonctionnel NOVAGRAY RILA Breast en application de l'article L. 165-1-1 du code de la sécurité sociale

La présidente Pr Dominique Le Guludec Signé